

LA REGION PACA « CASSE » LA FORMATION

CREFOP PACA – INTERVENTION PRELIMINAIRE CGT

Nous nous faisons ici les porte-paroles des personnels salariés des organismes de formation qui expriment depuis plusieurs mois, avec les stagiaires, les privés d'emploi et leurs organisations CGT, leur inquiétude concernant les conséquences de la mise en œuvre des orientations de l'exécutif régional en matière de formation. Ils n'ont pas pu s'exprimer directement devant cette assemblée, qui gagnerait pourtant à entendre la voix de ceux pour qui nous sommes censés agir !

Notre région est confrontée à une situation de chômage très critique, avec un taux de chômage nettement supérieur à celui enregistré au niveau national (11,1% contre 9,6%).

Pourtant la région PACA est dotée d'un tissu industriel riche et d'un secteur tertiaire dense et varié. La politique régionale de développement économique devrait viser à renforcer ces atouts tout en développant les outils de

solidarité et de cohésion sociale que constituent les services publics. La politique de l'emploi devrait en découler et être porteuse d'une vision prospective permettant d'anticiper les évolutions économiques et sociales.

Les orientations en matière de formation professionnelle devraient permettre de répondre aux besoins d'élévation du niveau de qualification des salariés, réclamé par les entreprises, ainsi qu'aux besoins exprimés par les jeunes, les chômeurs et les précaires, victimes d'une situation de l'emploi dont ils ne sont en rien responsables.

Outre l'objectif d'une insertion durable dans l'emploi, **la formation doit offrir à chacun la possibilité de se construire comme individu**, et comme citoyen, d'être acteur de la vie en société.

Le budget de la formation doit être à minima sanctuarisé (dans toutes ses composantes). Or, en 2016, le budget du Conseil régional consacré à la formation professionnelle (hors apprentissage) a diminué de plusieurs millions d'euros. Cela a des conséquences graves pour les organismes de formation, les jeunes et les privés d'emploi :

- **des réductions budgétaires de 10 à 20% pour les organismes de formation**
- **des fermetures de formation dans des secteurs pourtant essentiels dans notre Région (bâtiment, tertiaire, ..)**
- **des centaines de suppressions d'emplois**

Drôle de façon de montrer l'exemple quand on revendique une politique mettant l'emploi en priorité absolue !

Les organismes les plus impactés seront ceux ayant fait le choix d'une formation de qualité appuyée sur des personnels qualifiés et embauchés sur des emplois pérennes et proposant des services d'hébergement et de restauration. Ce sont les marchands du temple, porteurs de formations au rabais, adeptes de la sous-traitance et des contrats précaires qui tireront

profit de ces mesures, au détriment de la qualité et du service rendu aux usagers du SPROFP...

Cela menace également l'accès à une formation qualifiante gratuite et rémunérée pour des milliers de privés d'emploi, notamment pour les moins qualifiés et les plus fragiles, celles et ceux qui ont quitté le système scolaire sans diplôme ou qui sont en chômage de longue, voire de très longue, durée.

Ces choix sont aussi dangereux pour l'avenir de l'emploi sur nos territoires car la formation est gage de développement économique et d'emploi de qualité._

Avec l'objectif assigné aux organismes de formation de 70% de retour à l'emploi des stagiaires à l'issue de la formation, on donne à ces organismes une responsabilité qui n'est pas la leur. Ce ne sont pas eux qui sont responsables des créations ou suppressions d'emplois mais les politiques de recrutement des entreprises et les mesures qui les impactent.

La conséquence de ces choix risque de se traduire par un **ciblage des stagiaires** les plus proches de l'emploi, au détriment des publics les plus éloignés, qui devraient pourtant être la cible prioritaires des politiques de formation.

Les formations que nous souhaitons voir se mettre en œuvre sont celles qui ne se contentent pas, en quelques heures ou quelques jours, d'adapter les salariés et les demandeurs d'emploi au poste de travail, mais qui permettent, par l'acquisition d'une qualification, de sécuriser leurs parcours professionnels et d'évoluer tout au long de leur vie, dans ou hors de la région.

La diminution des financements, accompagnée d'une **concentration des moyens** sur les douze Opérations d'Intérêt Régional (O.I.R.), risque de laisser en déshérence des pans entiers de l'activité économique et des territoires, déjà en souffrance pour certains d'entre eux.

La volonté de l'exécutif régional de cibler également les métiers en tension vient en contradiction avec les études réalisées, notamment par l'Observatoire Régional des Métiers (O.R.M.), qui mettent l'accent sur le fait que la formation n'est pas toujours le levier permettant l'embauche dans ces métiers. Bien d'autres paramètres entrent en jeu : image de la profession, conditions de travail, rémunération, statuts précaires, etc... Cibler ces métiers risque d'être contreproductif et conduire les personnes formées dans l'impasse.

Certes, les baisses des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales imposent des arbitrages mais ne justifient par le transfert de budgets régionaux consacrés à la formation des adultes vers les aides directes aux entreprises, ces mêmes entreprises ne garantissant même pas leur utilisation au service de la création d'emplois, comme le démontrent les aides de l'Etat, tel le CICE par exemple...

La CGT, avec les personnels en lutte et les privés d'emploi, dénonce ces orientations politiques ! Nous dénonçons aussi l'absence de concertation avec les professionnels de la formation et les organisations syndicales dans la construction de la politique régionale !

Nous voulons insister sur le fait que la **formation n'est pas une marchandise** !

Et nous réaffirmons aussi avec force que se former, c'est lutter contre toutes les formes d'obscurantisme !

En effet, outre les données économiques, former des citoyens à réfléchir et à s'émanciper est une volonté, un acte, que tout politique soucieux de l'avenir de sa région doit avoir à cœur !

Nous demandons que la préparation du CPRDFOP soit l'occasion d'**une réelle concertation** et d'une prise en compte des

propositions et contributions mises sur la table par les organisations syndicales. Le budget 2017 qui sera adopté au début du mois de décembre doit prendre en compte les exigences contenues dans ces préconisations et résumées plus haut afin de répondre aux besoins des entreprises (et non du seul patronat !) et des populations de nos territoires.

Marseille, le 24 novembre 2016